**Note destinée aux correcteurs de l’épreuve de CBSV**

Depuis la session 2016, l’outil d’aide à l’évaluation de l’épreuve de CBSV a évolué.

Cet outil est fourni aux membres du jury au moment de la correction des copies. Il est constitué de deux grilles de correction correspondant respectivement aux parties 1 et 2 de chaque sujet et d’un tableau générique.

Évaluation de la partie 1

Rappel : cette partie du sujet notée sur 8 points vise à évaluer la capacité du candidat à restituer des connaissances et communiquer avec un langage scientifique rigoureux et des outils adaptés (Cf. BO n°12 du 22 mars 2012).

Comme les années précédentes, la grille de la partie 1 proposée précise le nombre de points affecté à chaque question.

Évaluation de la partie 2

Rappel : cette partie est notée sur 12 points. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à mobiliser des connaissances, à extraire, organiser et exploiter l’information utile ainsi que son aptitude à émettre des hypothèses et à argumenter scientifiquement.

Depuis la session 2016, la grille de la partie 2 propose une entrée par compétences.

La première colonne affiche le numéro des questions. Les 5 suivantes correspondent aux 5 compétences déclinées chacune selon 4 niveaux de maîtrise :

* Maîtrise insuffisante (I)
* Maîtrise partielle (P)
* Maîtrise satisfaisante (S)
* Maîtrise très satisfaisante (TS)

Une dernière colonne présente des éléments de réponses à partir desquels les niveaux de maîtrise pourront être décrits et précisés en commission d’entente.

Le tableau générique joint décrit les attendus par compétence et les indicateurs pour chaque niveau de maîtrise. Il vise à éclairer les choix du correcteur. Le correcteur identifie le niveau de maîtrise du candidat pour chaque question. A partir du profil ainsi obtenu, il attribue des points pour chaque compétence selon le barème proposé.

Les points sont ainsi attribués pour chaque compétence prise dans sa globalité et non plus uniquement par question, à la lumière des niveaux de maîtrise du candidat.

Annexes

– Tableau générique des compétences et des niveaux de maîtrise

– Exemple de modèle pour les grilles 1 et 2